

Strasbourg, le 19 novembre 2025

## L'éducation artistique et culturelle au cœur de la politique du territoire

**Le 20 novembre** prochain, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la Préfecture du Bas-Rhin et l'Éducation Nationale signeront ensemble le Contrat territorial d'Éducation artistique et culturelle (CTEAC).

La Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg se distinguent par la richesse et la diversité de leur offre en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC). Depuis plusieurs années, une priorité affirmée est donnée à l'éveil culturel et à la participation des enfants et des jeunes, sur tous les temps de vie – scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Construit en partenariat étroit avec l'État – la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est (ministère de la Culture) et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg (ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports) -, ce contrat illustre la volonté commune d'amplifier une action culturelle ambitieuse, au service de l'émancipation des enfants et des jeunes par l'art et la culture.

Le Contrat territorial d'Éducation artistique et culturelle sera signé le **jeudi 20 novembre à 14h30** à l'école Gustave Stoskopf (22 rue Colette à Strasbourg) par **Syamak Agha Babaei**, premier adjoint à la maire de Strasbourg, **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Isabelle Chardonnier**, directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est, **Olivier Klein**, recteur de l'académie de Strasbourg.

En présence d'**Emmanuel Ethis**, délégué interministériel à l'éducation artistique et culturelle, **Anne Mistler**, adjointe à la maire en charge des arts et des cultures, **Hülliya Turan**, adjointe à la maire en charge de l'éducation, **Marina Lafay**, adjointe à la maire en charge de la Petite Enfance, **Murielle Fabre**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'action culturelle métropolitaine.

*Lors de cette cérémonie, une courte pièce de théâtre sur le thème du voyage sera proposée. Elle a été écrite par des élèves de CE1, à partir du dialogue des élèves avec les résidents seniors de l'ABRAPA.*

*Le projet est porté par Zakilla MORICE, enseignante à l'école Gustave Stoskopf aux Poteries et Curtis COCO, vidéaste performer issu de la HEAR et du CFPI qui ont co-conçu ce projet d'EAC dans le cadre du printemps de l'écriture et qui a été présenté sur la scène du TNS en mai dernier. Ce projet d'EAC a également associé sur le temps périscolaire deux intervenants artistiques à l'occasion d'un atelier RAP/Slam et d'un atelier théâtre programmés dans le cadre des activités éducatives périscolaires.*

Merci à la presse de confirmer sa présence par mail : [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu)

Contact Presse :

Service presse – [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.71  
strasbourg.eu/espace-presse



Le Contrat territorial d'Éducation artistique et culturelle (CTEAC) comprend notamment :

### **Pour la Ville de Strasbourg**

- **Des itinéraires Éducation artistique et culturelle** : création d'itinéraires EAC à destination des enseignants du premier degré et des centres socio-culturels. Ces itinéraires sont proposés en partenariat avec les médiathèques, les musées, le 5<sup>e</sup> Lieu, la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, le Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS), le Conservatoire, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et l'Opéra national du Rhin.

- **Un héritage de Capitale mondiale du livre UNESCO** : la Ville de Strasbourg reconduit l'appel à projets lancé dans le cadre de l'année de labellisation, afin de soutenir le déploiement des bibliothèques centres de documentation (BCD) et d'accroître les projets de médiation autour du livre au sein des écoles en partenariat si possible avec le service périscolaire. Cet appel à projets s'inscrit dans la continuité des 240 projets qui ont eu lieu dans les écoles entre avril 2024 et avril 2025, et en complément de la dotation de 19 000 livres pour les écoles maternelles et élémentaires strasbourgeoises.

- **Une résidence petite enfance** : la Ville de Strasbourg met en place d'une résidence d'éveil artistique et culturel au bénéfice des établissements petite enfance. Il propose une découverte aux tout-petits pour favoriser notamment l'apprentissage et l'acquisition du langage, stimuler la créativité et l'imaginaire des enfants, favoriser l'ouverture à la diversité culturelle, impliquer les familles, les assistantes maternelles et les équipes éducatives et sensibiliser les professionnels de la petite enfance à l'importance de l'art dans le développement des enfants.

Un appel à projet annuel lancé par la ville de Strasbourg au bénéfice de trois établissements petite enfance (associatif et municipal) donnera lieu à des interventions artistiques entre novembre 2025 et juin 2026.

### **- La formation des acteurs de la communauté éducative et culturelle :**

Le plan de formation mis en place à destination des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et animateurs du périscolaire autour de la lecture à voix haute et de la littérature jeunesse, lancé dans le cadre de l'année Strasbourg Capitale Mondiale du Livre, se poursuit pour les cinq prochaines années. Des journées de formation et de sensibilisation à l'EAC sont proposées à l'adresse des acteurs d'un Réseau d'Éducation prioritaire (REP) réunissant enseignants, animateurs périscolaires et animateurs de structures socio-culturelles, intervenants artistiques et bibliothécaires jeunesse. Une première expérimentation de ce format est programmée à l'automne 2025 au Neuhof et à Hautepierre. Une journée de formation « *visite libre en médiathèque* » est programmée en mai 2026 à la médiathèque Gisèle Halimi à Lingolsheim, co-animée par l'éducation nationale et la médiathèque pour outiller les enseignants sur la visite libre.

Contact Presse :

Service presse – [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.71  
[strasbourg.eu/espace-presse](http://strasbourg.eu/espace-presse)



## Pour l'Eurométropole de Strasbourg

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) agit en complément des communes, en cohérence avec ses champs d'intervention structurants : son réseau de médiathèques, ses équipements à rayonnement métropolitain (le Conservatoire, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et l'Opéra national du Rhin, et les musées), ainsi que ses dispositifs dédiés à l'accessibilité culturelle des jeunes : carte Atout Voir, soutien au Groupement d'intérêt public - Action culturelle en milieu scolaire d'Alsace (GIP-ACMISA). L'EMS développe ainsi une politique métropolitaine d'EAC, visant à irriguer l'ensemble du territoire et à réduire les inégalités d'accès, en jouant un rôle de coordination, de mise en réseau et de diffusion.

Des actions d'éducation artistique et culturelle sont également mises en place autour des concerts décentralisés de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et de la saison 2025-2026 de l'exposition « *Circuits courts* ». Les enseignants de toute l'Eurométropole peuvent prendre part à la formation « *visite libre en médiathèque* ».

**En officialisant cette collaboration, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg réaffirment leur engagement à faire de l'Éducation artistique et culturelle un pilier de la réussite éducative et de l'épanouissement de tous les enfants, en lien étroit avec les politiques culturelles, éducatives et sociales du territoire.**

